



UNE BRÈVE HISTOIRE DE L'AUTODÉFENSE POUR FEMMES

Irene Zeilinger
mai 2018





SOMMAIRE

UNE BRÈVE HISTOIRE DE L'AUTODÉFENSE POUR FEMMES

I.1.	L'émergence de l'autodéfense pour femmes	3
	 Parenthèse : les premières manuels d'autodéfense pour femmes	5
I.2.	La traversée du désert des deux guerres	6
I.3.	L'autodéfense renaît de ses cendres	7
	Bibliographie	11



Garance 





UNE BRÈVE HISTOIRE DE L'AUTODÉFENSE POUR FEMMES

A travers les âges, les femmes confrontées à la violence ont tenté de s'en protéger. Légendes et chroniques, articles de journaux et procès-verbaux des tribunaux témoignent de la capacité des femmes à résister à la violence. Beaucoup de ces exemples d'auto-défense avaient lieu – et ont lieu encore aujourd'hui – en dehors d'une pratique collective, intention-elle et préméditée demandant de l'entraînement. Dans peu de cas, des femmes semblent être des fondatrices ou des pratiquantes principales d'arts martiaux, comme le *wing tsun* en Chine ou le *naginatado* au Japon (Ohms 1997). Cependant, avec l'apparition du mouvement des femmes et la conscience croissante des violences faites aux femmes en tant que problème social et politique autour de 1900, l'Occident a vu le début d'une pratique nouvelle et rapidement mondialisée, l'auto-défense pour femmes.

1.1. L'émergence de l'autodéfense pour femmes

Un ensemble unique de circonstances a préparé le chemin pour que les femmes puissent apprendre à se défendre (Looser 2010). A la fin du XIX^e siècle, une mode tient les publics occidentaux en haleine, le japonisme. Un des nombreux biens culturels exportés lors de la colonisation du Japon étaient ses arts martiaux, surtout le jujitsu et le judo, qui étaient enseignés par des instructeurs japonais émigrants (Looser 2010) ou des Européens ayant appris l'art au Japon et le rapportant avec eux à la maison (Godfrey 2013). Ces pratiques reçurent une impulsion par deux jeunes mouvements qui s'articulaient et se renforçaient: le mouvement de la culture physique et le mouvement des femmes (Looser 2010). Par conséquent, les femmes étaient impliquées dans la pratique et dans la transmission de ces arts pratiquement dès le début.

Les pays anglo-saxons furent les premiers à accueillir les arts martiaux japonais. A l'ère victorienne, l'urbanisation et l'industrialisation


causèrent non seulement une augmentation de la pauvreté, des crimes violents et de la surveillance d'État, mais aussi des changements des normes sociales. L'utilisation d'armes et de violence brute était considérée indigne d'un gentleman, et la nouvelle injonction sociale pour les hommes de la bourgeoisie et de la noblesse était de développer les ressources nécessaires pour se défendre de manière autonome et mesurée contre les crimes violents (Godfrey 2009). Les arts martiaux japonais étaient perçus comme égalisateurs entre adversaires inégaux et pour cette raison, ils attirèrent beaucoup l'attention du gentleman victorien non armé – et des femmes. La classe moyenne et supérieure de Londres accepta l'autodéfense pour femmes comme moyen de préserver la mobilité des femmes dans l'espace public et de défendre leur honneur dans un contexte de décadence morale perçue (Godfrey 2013).

La première participation des femmes dans les arts martiaux japonais est documentée en Grande Bretagne. Les premiers cours pour femmes commencèrent en 1899 avec Edward W. Barton-Wright, l'inventeur du bartitsu¹ (Godfrey 2013). En 1903, un groupe de femmes des classes moyennes et supérieures, parmi lesquelles Edith Garrud, une instructrice de gymnastique, entamèrent l'entraînement avec l'instructeur japonais Sadkazu Uyenishi. Deux ans plus tard, Garrud ouvrit son propre dojo² et organisa des cours d'autodéfense pour femmes. Garrud était impliquée dans plusieurs organisations féminines et soutint le mouvement pour le suffrage des femmes (Looser 2010). La branche radicale du mouvement suffragiste adopta l'autodéfense comme moyen d'émancipation, et à partir de 1909, Garrud enseigna aux activistes le jujitsu afin qu'elles puissent se défendre contre les violences policières et

¹ Le bartitsu est la réinterprétation des arts martiaux que Barton-Wright apprit pendant un séjour de quatre ans au Japon. Le bartitsu inclut non seulement des techniques à mains nues, mais aussi l'utilisation d'une canne. Le pratiquant le plus célèbre, mais fictif, du bartitsu était Sherlock Holmes.

² Lieu réservé à la pratique des arts martiaux japonais (littéralement : lieu où on cherche la voie).





anti-féministes. En plus des manifestations, le vandalisme et les grèves de la faim, «le jiu-jitsu offrit une manière supplémentaire d'utiliser leurs corps comme méthode de dénoncer l'oppression physique et politique du corps féminin. [...] En 1913, les leaders de la WSPU³ annonçaient en public que toutes les femmes dans le mouvement étaient entraînées à l'autodéfense.» (Rouse & Slutsky 2014: 489) Garrud développa l'aspect performatif de son art à travers des scénarios écrits, des représentations théâtrales, du film et de la photographie et fit aussi des efforts pour inclure les femmes de la classe ouvrière (Looser 2010).

De l'autre côté de l'Atlantique, au moins à partir de 1889, des clubs de sport féminins à Los Angeles proposaient des cours d'autodéfense, probablement basés sur la lutte et la boxe (Rouse & Slutsky 2014). Autour de 1905, des publicités pour des cours spécifiques pour les femmes apparurent dans les journaux US (Freedman 2013); cependant,

Quelques femmes reconnurent les implications politiques d'apprendre à se défendre.

ces pratiques étaient présentées surtout comme bénéfiques pour la santé et le fitness des femmes, plutôt que comme moyens de leur sécurité et de leur émancipation.

Quelques femmes des classes supérieures reconnurent les implications politiques d'apprendre à se défendre. Quand en 1904, l'instructeur de judo Yamashita Yoshiaki visita les États-Unis, Martha Blow Wadsworth, une riche héritière, organisa sur la pelouse de la Maison Blanche un cours pour femmes et filles animé par l'épouse de Yamashita, Fude (Rouse & Slutsky 2014). Certaines de ces femmes étaient activement impliquées dans le mouvement de réforme sociale de l'Ère progressiste, par exemple Jessie Ames, une activiste pour le planning familial. « Cette nouvelle génération de femmes adopta le judo non en tant qu'entraînement physique ou pour se protéger contre des harceleurs dans l'espace

public, mais comme moyen d'acquérir des libertés plus larges pour elles-mêmes et leurs filles. » (Rouse & Slutsky 2014: 485). Fude Yamashita continua à former des femmes et des filles et participa à des représentations théâtrales pour faire de la publicité pour son art, tout en défiant des stéréotypes sexistes et racistes (Looser 2010). L'institutrice US la plus connue de cette période, Wilma Berger, qui avait appris le judo sous Tomita Tsunejiro à New York, forma ses élèves femmes à Colorado Springs et Chicago. Elle était également connue pour s'être défendue avec succès contre un violeur (Rouse & Slutsky 2014).

Bientôt, les écoles, groupes de scouts, universités et paroisses états-uniens organisaient des cours d'autodéfense pour les femmes et les filles. Pour les femmes avec moins de moyens, des cours par correspondance et des articles de journaux rendirent le savoir d'autodéfense plus largement accessible. Cependant, les instructeurs hommes comme experts et l'insistance sur les dangers de l'espace public dominaient ce mouvement. La diffusion de l'autodéfense pour femmes comme moyen de se réapproprier l'espace public allait de pair avec des paniques morales autour du harcèlement sexuel dans l'espace public qui motivèrent la police de New York et de Chicago à former des agentes de police, entre autres au combat à mains nues (Freedman 2013). « A partir de 1920, des agentes de police femmes travaillaient en civil pour identifier et arrêter des hommes qui harcelaient les femmes dans les rues. » (Rouse & Slutsky 2014: 481)

Pendant cette période, l'autodéfense pour femmes devint visible aussi dans la culture populaire, mais on l'associa à la violence conjugale seulement par boutade. Des articles de journaux célébrèrent les femmes qui résistèrent avec succès contre la violence commise par des inconnus, succès qui étaient représentés comme résultat de leur savoir-faire en arts martiaux. Des auteurs écrivirent des pièces de théâtre (par exemple *The Title Mart* par Winston Churchill) et romans (par exemple *Ann Veronica* par H. G. Wells), et les théâtres de vaudeville montrèrent des combats de lutteuses. L'actrice néo-zélandaise

3 Women's Social and Political Union, l'association anglaise la plus radicale luttant pour le suffrage des femmes



Parenthèse : les premiers manuels d'autodéfense pour femmes


L'autodéfense pour femmes n'est pas seulement une pratique ; dès les débuts, les instructeurs.trices d'autodéfense produisirent des manuels pour leurs étudiantes et pour faire connaître plus largement leurs méthodes. Ces publications s'inscrivaient dans une tradition de conseils de sécurité pour femmes qui avait majoritairement existé, avant l'arrivée de l'autodéfense pour femmes, dans deux types de publications, à savoir les manuels de savoir-vivre et les romans. Les deux genres se basaient sur des inquiétudes autour de la sécurité des femmes liées à des normes sociales changeantes. Les femmes dans l'espace public, surtout dans un environnement urbain, étaient souvent perçues comme objets sexuels ; alors que le discours dominant acceptait ceci pour les femmes racisées et de classe ouvrière, cela menaçait la réputation de la femme blanche respectable (Rouse & Slutsky 2014). Les conseils de sécurité visaient donc le maintien de la respectabilité des femmes blanches. Deux messages principaux étaient véhiculés : ne pas attirer l'attention et n'avoir besoin de personne (Hickey 2011). La motivation sous-jacente était de pouvoir profiter de l'espace public librement sans importuner d'autres gens. Des manuels victoriens de savoir-vivre conseillaient aux femmes de rester aussi invisibles que possible, de porter des couleurs sombres, de marcher avec détermination (Looser 2010) et d'ignorer des hommes irritants (Godfrey 2010).

Viennent ensuite les manuels d'autodéfense pour femmes. Le premier, *Meine Selbsthilfe: Jiu Jitsu für Damen* du Suisse Cherpillod, un élève de Barton-Wright, (1901; traduit en français en 1907) proposait la défense physique comme stratégie de sécurité. Le premier manuel en anglais visant un public féminin, *Physical Training for Women by Japanese Methods* (Hancock 1904), par contre, présentait les arts martiaux pour femmes comme un projet de corps lié à la santé et à la beauté. Pour Hancock, la nouvelle place des femmes dans la société était exemplifiée par des femmes qui montraient qu'elles n'étaient pas faibles. *Défendez-vous, Mesdames!* (Pherdac 1909) devint une sorte de best-seller en France; dans son édition de 1912, la Comtesse d'Abzac écrit dans l'avant-propos: « Il s'agit d'apprendre à nous défendre. C'est aujourd'hui le seul art qui nous manque, la seule corde dont notre arc soit dépourvu. » Cependant, elle ne comprenait pas l'autodéfense féminine comme moyen d'émancipation, au contraire: « Plus la femme se sentira forte, plus s'exaltera en elle l'instinct de sacrifice et de dévouement [...] Messieurs rassurez-vous ! En apprenant à se défendre, la femme ne refuse pas à se donner. » (cité dans Brousse 2005: 281)

Même si ces premiers manuels étaient rédigés par des hommes pour des femmes, les auteures ne sont pas en reste. En 1906, l'Anglaise Emily Watts publiait *The Fine Art of Jujitsu*, osant écrire non pour un public féminin, mais pour les deux sexes (Godfrey 2013). Elle distinguait entre les techniques de jujitsu générales et celles moralement inadéquates pour les femmes (la lutte au sol), mais faisait la démonstration des deux types dans de nombreuses photographies. Pour cela, elle articulait les standards de modestie féminine de l'ère edwardienne avec la nécessité pédagogique de montrer la silhouette de ses jambes pour que les lectrices.teurs apprennent les mouvements. Une autre manière innovatrice de transmettre du savoir-faire d'autodéfense aux femmes était *The Life and Adventures of Miss Florence Le Mar* (Le Mar 1913), un roman pseudo-autobiographique rédigé par une actrice et formatrice d'autodéfense néo-zélandaise incluant de nombreuses scènes d'autodéfense.

Dans le pays d'origine de ces techniques, au Japon, la pratique des arts martiaux était réservée presque exclusivement aux hommes. De même, les manuels techniques étaient rédigés par des hommes pour des hommes. En 1914, la Ligue des femmes pour l'autodéfense publie le livret de Nohata Showa, *Fujiin Goshin Jutsu* (Autodéfense pour femmes). L'auteure se présente comme une historienne des femmes et rappelle nombre de femmes dans l'histoire japonaise qui ont manié des armes et combattu aux côtés des hommes. Elle explique qu'après une expérience où elle a pu se défendre contre un « scélérat », elle a collecté des techniques avec lesquelles les femmes peuvent se défendre contre des hommes irrespectueux en « les retenant ou en les jetant dans l'air » (Showa 1914 : 13). L'argumentaire s'appuie sur la chasteté des femmes et la décadence morale des jeunes hommes et fait le choix de démontrer dans les illustrations des techniques, soit deux hommes, soit deux femmes en combat pour éviter la mixité de genre immorale. La Ligue des femmes pour l'autodéfense promet un prix à toutes les lectrices qui auraient utilisé les techniques avec succès. Comme les autres auteures, elle doit trouver un équilibre entre la capacité d'action et la respectabilité des femmes.





Florence Le Mar était formée au jujitsu par son mari et voyagea pendant huit ans dans tout le pays avec un spectacle de vaudeville, jusqu'après la Première guerre mondiale (Looser 2010). Son spectacle consistait en un scénario d'autodéfense, une compétition avec le public et un atelier d'autodéfense pour les spectatrices uniquement. Mais comme contre d'autres activités sportives, une forte résistance émergea, de l'Eglise, des experts d'éducation et autres moralisateurs, contre la boxe et le jujitsu pour femmes, justement à cause de leur potentiel de défier les normes de genre qui étaient perçues comme l'ordre naturel des choses (Rouse & Slutsky 2014). Cette résistance était, bien sûr, présentée comme nécessaire pour protéger, physiquement et socialement, le sexe faible.

1.2. La traversée du désert des deux guerres

La Première guerre mondiale stoppa le mouvement suffragiste et l'autodéfense pour femmes en Grande-Bretagne et aux Etats-unis. L'autodéfense féminine survivait, bien que mal, dans des institutions sans perspective féministe, comme la police, l'armée ou les organisations sportives. Des femmes dans ces institutions continuaient à pratiquer l'autodéfense et participaient occasionnellement à des démonstrations publiques, comme par exemple à la Foire mondiale de New York en 1939/40, selon les photographies disponibles en ligne à la Manuscript and Archives Division de la New York Public Library.

Ida Simonton peut être citée comme un exemple de réappropriation de l'autodéfense dans une perspective problématique (Rich 2010). Tandis que Simonton subvertit des attentes de conformité au genre en se présentant comme experte sur l'Afrique, après un voyage au Gabon en 1906/07, elle ne s'allia jamais au féminisme. Pendant la Première guerre mondiale, elle créa et mena une unité d'autodéfense pour femmes à New York dans la continuité de son projet impérial d'une « nouvelle génération de femmes endurcies qui défendent la nation blanche contre la menace des ennemis raciaux et nationaux » (Rich 2010: 324). Cette milice, la American Women's League for Self-Defense,

survécut seulement un an à titre autonome, mais « servit d'exemple pour des groupes successifs de former et mobiliser les femmes. [...] Au lieu d'être des victimes passives, les femmes blanches avaient une obligation de se battre. » (Rich 2010: 334) McCaughey (1997) décrit deux manuels publiés par des instructeurs pendant la Deuxième guerre mondiale, à effet similaire. Ils y encouragent les lectrices à des stratégies de défense physique assez drastiques, même contre des connaissances, car, selon ces auteurs, « l'agression des femmes envers les hommes est acceptable quand elle est nécessaire par nationalisme. » (ibid. 51)

En Europe continentale, les arts martiaux japonais évoluèrent plus tardivement. Les femmes qui se battaient étaient associées au vaudeville où des boxeuses et lutteuses avaient des numéros populaires (Svinth 2001). En Suède, l'institutrice de gymnastique Ester Cronholm, qui s'entraînait au jujitsu avec son mari Viking, débuta des démonstrations publiques de son art en 1918 et proposa des classes d'autodéfense (Malmstedt 1995). La France et l'Allemagne voyaient les premières femmes dans les arts martiaux dans les années 1920 et 30. En Allemagne, les arts martiaux japonais étaient pratiqués depuis les années 1920 et diffusés plus largement dans les années 1930 à cause de l'alliance entre les nationaux-socialistes et l'empire japonais (Brousse 2005). Les femmes participèrent avec enthousiasme dans les années 1920, avec des premières démonstrations publiques par Lilo Rahn (Bauer 2001), mais les arts martiaux étaient considérés comme une entreprise virile, et l'implication des femmes mal vue, sous l'idéologie de genre national-socialiste.

Pour cette raison, en combinaison avec la réticence générale de permettre aux femmes l'accès à des sports virils par peur que leurs fonctions reproductives en pâtissent, les femmes étaient largement sous-représentées

L'autodéfense féminine survivait dans des institutions non-féministes, comme la police, l'armée ou les organisations sportives.





dans les arts martiaux après la Première guerre mondiale. Brousse (2005) estime que dans les années 1940, 1,5-2,5% des judokas français.es étaient des femmes; la plupart d'entre elles obtenaient un accès aux clubs grâce à leur statut d'épouse, fille ou soeur de pratiquants hommes. Au Japon comme en Europe, beaucoup d'instructeurs limitaient la pratique des femmes à la kata, un type de pratique sans contact physique, et si des compétitions étaient organisées pour elles, c'étaient des événements rares.

Outre-Atlantique, la situation était légèrement meilleure. Dans les années 1920, la « nouvelle femme » adopta l'autodéfense avec autant d'enthousiasme que les pantalons, les cheveux courts et l'indépendance économique; « l'association entre des femmes physiquement fortes et politiquement capables était évidente. » (Rouse and Slutsky 2014: 499) En général, les US-Américain.e.s considéraient le judo et la lutte plus adaptés pour les femmes que la boxe, et entre les deux guerres, les arts martiaux étaient pratiqués dans les écoles secondaires pour

filles et les organisations féminines comme la YWCA, à tout le moins dans les grandes villes (Svinth 2001). La Deuxième guerre mondiale motiva des nombreuses femmes aux Etats-unis et en Grande-Bretagne à pratiquer le judo comme part de leur formation d'auxiliaires militaires (Svinth 2001). Toutefois, même aux Etats-Unis,

les femmes ne participèrent pas aux arts martiaux sur pied d'égalité avec les hommes, les instructrices étaient une rareté et l'autodéfense pour femmes manquait de perspective politique.

Les manuels d'autodéfense de cette période exemplifient comment l'autodéfense « féminine » - proposée la plupart du temps par des instructeurs venant des arts martiaux et des forces de l'ordre - produit et perpétue les normes genrées de la féminité respectable. Les manuels pour femmes des années 1960, par exemple, se focalisent sur la seule défense physique sans aucune contextualisation des attaques et font croire que les corps des


femmes sont vulnérables et faibles de manière inhérente et doivent être entraînés pour développer suffisamment de force pour se défendre (Beaton 2015). Depuis, ce discours n'a guère changé dans les publications mainstream, mise à part la multiplication des scénarios de défense pour des situations de plus en plus spécifiques (mais pas pour autant plus représentatives des violences que les femmes vivent par des proches). Par contre, ces manuels contiennent souvent de longues listes de stratégies d'évitement qui limitent la liberté des femmes (McCaughy 1997). Des idées convenues et genrées sur le risque, la pudeur et la capacité d'action sont perpétuées et confèrent ultimement aux femmes la seule responsabilité des agressions sexuelles et simultanément, une incompétence pour se défendre. Certains de ces manuels n'incluent pas de techniques physiques qui mettent réellement en danger un agresseur homme (Hasday 2001). Comme les femmes sont considérées comme incompetentes pour se défendre physiquement, les manuels mettent l'accent sur des comportements qui doivent permettre aux femmes d'éviter, quitter ou manipuler des situations d'agression (Hickey 2011). Cette représentation de la sécurité des femmes pourrait avoir été une réaction inconsciente et non-coordonnée à la deuxième vague féministe, afin de maintenir les femmes dans leur position sociale subordonnée (Faludi 1991).

I.3. L'autodéfense renaît de ses cendres

L'autodéfense changea radicalement avec l'émergence du mouvement de libération des femmes à la fin des années 1960 et, dans son sillon, de l'autodéfense féministe. Le premier groupe d'autodéfense féministe documenté était Cell 16, un collectif de rédaction de femmes à Boston (Dunbar-Ortiz 2001). Après quelques rencontres hostiles pendant des actions directes dans l'espace public, le groupe se rendit compte qu'elles devaient apprendre à se défendre. Elles suivirent des cours de taek won do chez un instructeur homme, mais quittèrent son dojo à cause de son attitude paternaliste pour créer un groupe non-mixte d'entraînement qui, plus tard, organisa des ateliers d'autodéfense pour

**L'autodéfense
« féminine »
produit et
perpétue les
normes genrées
de la féminité
respectable.**





d'autres femmes. Dans d'autres cas, des femmes féministes et pratiquant un art martial développèrent leur propre curriculum d'autodéfense, souvent basé sur la compréhension que le monde des arts martiaux était aussi sexiste que le reste de la société et ne proposait pas d'espace de sécurité où elles pouvaient apprendre des techniques réalistes et efficaces de défense, par exemple Sunny Graff en Allemagne (Graff 1997) ou Py Bateman (Bevacqua 2000) et Helen Groom Stevens (Searles & Berger 1987) aux États-unis. La réappropriation féministe de méthodes d'arts martiaux/d'autodéfense dominées par les hommes se répéta à plusieurs reprises, n'en citons que le Model Mugging aux États-unis (Jackson 1993) et le Wendo au Canada. Les raisons de ces schismes étaient souvent les attitudes sexistes des instructeurs et les conceptions différentes de la violence, de la résistance et des objectifs politiques.

Pendant les années 1970, l'autodéfense féministe « devenait le symbole de la quête féministe pour la libération » (Rouse & Slutsky 2014: 472). Des magazines féministes d'art martial étaient publiés pour faciliter le réseautage et l'information. Les lignes d'écoute et centres d'accueil pour les victimes de viol intégrèrent des cours d'autodéfense féministe dans leurs activités, souvent dès leur fondation. La demande pour les cours d'autodéfense était telle qu'il fallait former de nouvelles formatrices (Law 2011) et gérer de longues listes d'attente (Cautiaert 1999). Les pamphlets et livres féministes incluaient systématiquement des informations sur l'autodéfense. Les premières publications sur le viol présentaient toutes l'autodéfense féministe comme une stratégie importante contre le viol (Medea & Thompson 1974; Brownmiller 1975; Russel 1975), au point qu'un auteur contemporain (Brodsky 1976) la qualifiait d'omniprésente.

Dans les années 1980, plusieurs évolutions eurent lieu en parallèle. La conscience croissante des différentes expériences de vie des femmes mena à une diversification des activités d'autodéfense féministe; des cours spécifiques émergèrent pour les filles, les lesbiennes, les femmes en situation de handicap, les femmes racisées, les femmes

travaillant ou plus âgées. Au même moment, le besoin de former de nouvelles formatrices, de se distinguer de l'autodéfense conventionnelle et d'obtenir la reconnaissance nécessaire pour une survie continue de la pratique menèrent à une conceptualisation de l'autodéfense féministe avec de premiers manuels (Searles & Berger 1987). Ils avaient comme projet de libérer les femmes de leurs peurs et d'augmenter leur autonomie, tout en se distanciant des instructeurs d'autodéfense non-féministes.


Les pratiquantes et formatrices d'autodéfense féministe avaient aussi une orientation assez internationale, ce qui se ressentait dans l'exportation de méthodes à d'autres pays. Le Wendo en est un bon exemple. Un transfert nord-nord introduit le Wendo en Europe à la fin des années 1970 et, plus tard, un transfert nord-sud installa des groupes de Wendo par exemple au Brésil; un transfert plus tardif ouest-est mena à la formation de formatrices dans plusieurs pays d'Europe de l'Est. Un autre aspect de cette conceptualisation et mondialisation de l'autodéfense féministe était le besoin d'échange qui s'est manifesté dans la création de camps comme le Feminist International Summer Training aux Pays-bas. Certains de ces camps d'échange et d'entraînement existent encore aujourd'hui.

Plusieurs facteurs causèrent une diminution dans la demande et le soutien pour l'autodéfense féministe – tandis que l'auto-défense féminine continuait sa croissance – à la fin des années 1980 / au début des années 1990:

- **un glissement dans la pensée et l'action féministes concernant le corps** : tandis que les féministes de la deuxième vague « voyaient le corps femelle comme symbole corporel et tangible de la révolte, la manifestation ultime que 'le personnel était politique' » (Fahs et al. 2015: 387), la pratique féministe actuelle ignore le corps le plus souvent,

Les pamphlets et livres féministes incluaient systématiquement des informations sur l'autodéfense.





hormis des considérations théoriques, ce qui « mène à moins d'insistance aujourd'hui sur la modification des relations de pouvoir inscrites dans les corps des femmes » (387) ou l'aliénation des femmes de leurs corps. L'autodéfense féministe oeuvre à « situer les corps des femmes directement dans le paysage social et politique du temps » (392) et, pour cela, utilise une approche différente et marginalisé par rapport à d'autres modes d'action féministes mieux établis.


- **le conflit intra-féministe sur l'autodéfense pour femmes :** au sein du mouvement féministe contre la violence, des voix critiques émergent, ayant pour conséquence que l'autodéfense féministe était « négligée et/ou mal vue par de nombreuses féministes » (Gavey 2005: 220). En plus de positions essentialistes qui voyaient l'utilisation de la violence par des femmes comme intrinsèquement problématique. (Dorlin 2017), trois critiques majeures étaient formulées: l'autodéfense culpabiliserait des victimes (Gavey 2005); l'autodéfense signifierait l'individualisation et la dépolitisation de la violence et de la résistance (Bevacqua 2000); l'autodéfense rendrait les femmes responsables de prévenir les violences et déresponsabiliserait les hommes. Bien que chacune de ces critiques aient été réfutées maintes fois (Cahill 2009 ; Hollander 2009), le conflit a eu pour conséquence de marginaliser l'autodéfense féministe au sein du mouvement féministe contre la violence (McCaughy 2013). Par conséquent, l'autodéfense féministe a souffert et souffre toujours d'un manque de soutien, de visibilité et de financement.
- **l'opposition anti-féministe aux programmes non-mixtes :** bien que, ou parce que, l'action positive a été officiellement reconnue comme un moyen légitime d'atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes, les mesures favorisant les femmes ont connu des attaques anti-féministes.

Ce n'est pas différent pour l'autodéfense pour femmes qui a été visée de manière répétitive à cause de son format de non-mixité. Par exemple, en 1993, l'université de Stanford a aboli les cours d'autodéfense féministe par « concordance volontaire » (von Lohmann 1995: 180) quand un étudiant a porté plainte pour discrimination. Toutefois, il a été démontré que l'autodéfense féministe est un moyen légitime d'action positive (von Lohmann 1995).

- **l'instrumentalisation du discours féministe par l'industrie de la sécurité :** le mouvement féministe contre la violence investit beaucoup d'efforts pour initier un débat public sur les violences faites aux femmes, et avec succès. Cela a rendu le sujet accessible pour des acteurs qui capitalisent sur la conscience accrue des femmes qu'elles risquent de vivre de la violence en proposant des cours, vidéos, manuels etc. qui utilisent un langage dépolitisé d'*empowerment*. Comme ces acteurs ne font pas partie d'un mouvement politique – mouvement qui, dans certains cas, tente de maintenir la confidentialité des techniques d'autodéfense féministe – et, au même moment, profitent de leur position sociale avantagée par rapport à leur genre et d'autres identités, ils constituent une concurrence sérieuse pour l'autodéfense féministe.

Mis à part ces évolutions générales, l'autodéfense pour femmes – et l'autodéfense féministe en particulier – a évolué de manières très différentes à travers le monde. En Amérique du nord, des enquêtes dans différentes universités démontrent qu'un nombre significatif d'étudiantes ont suivi une formation d'autodéfense (Brecklin 2004; Senn et al. 2015), et l'autodéfense féministe a été intégrée dans certains cours (Cermele 2004). Au Canada francophone (Québec et Ontario), l'autodéfense féministe est intégrée dans un réseau plus large de services et organisations opérant selon les principes de l'intervention féministe (Coderre & Hart 2003). Aux Pays-Bas, le gouvernement reconnaît un







diplôme de formatrice d'autodéfense (Seith & Kelly 2003). En Autriche, l'autodéfense féministe a été poussée de côté par des cours d'autodéfense gratuits proposés par la police. En France, l'autodéfense féministe était presque éteinte autour du tournant du millénaire, et des activistes devaient suivre des formations à l'étranger pour assurer la continuité de la pratique. En Flandre, la seule organisation d'autodéfense féministe a dû fermer boutique en 2003 à cause de problèmes de financement et de non renouvellement de l'équipe, et c'est seulement en 2017 que la province d'Anvers a financé la formation d'une nouvelle génération de formatrices. Une évolution similaire a été décrite pour les Etats-unis où des organisations et des formatrices d'autodéfense féministe rencontrent des difficultés pour survivre économiquement, et certaines ont dû mettre la clé sous la porte (McCaughey 2013).

A travers sa longue histoire et à de nombreux endroits de la planète, l'autodéfense féministe a dépendu et dépend toujours de l'engagement (et souvent du sacrifice) personnel de formatrices individuelles et doit, pour cela, toujours être considérée comme une pratique précaire. Tandis qu'une description systématique de l'autodéfense féminine et féministe de la première moitié du XXI^{ème} siècle est actuellement en cours, beaucoup reste à faire pour sauvegarder et analyser les sources primaires – archives et témoignages personnelles – de l'autodéfense de la deuxième vague des mouvements féministes. Les pionnières des années 1960 et 70 n'avaient plus aucun souvenir, aucun lien avec leurs prédécesseuses et ont du réinventer la roue, se heurtant parfois aux mêmes obstacles. En vue du caractère précaire de l'autodéfense féministe, il y a urgence pour cette historiographie afin que nous apprenions de celles qui, avant nous, ont cru en la capacité des femmes de prendre leur sécurité en main et de se défendre contre les violences.



Bibliographie

- Bauer, M. (2001). "... und dann sag' ich aus und Schluss." *Gewalt an Mädchen und Frauen mit Behinderung: Selbstverteidigungskurse als Methode des Empowerment auf dem Weg zu mehr Selbstbestimmung*. Mémoire, Université de Vienne.
- Beaton, B. (2015). Safety as Net Work: "Apps Against Abuse" and the Digital Labour of Sexual Assault Prevention. *Media Tropes* V(1), 105-124.
- Bevacqua, M. (2000). *Rape on the Public Agenda: Feminism and the Politics of Sexual Assault*. Boston, MA, Northeastern University Press.
- Brecklin, LR (2004). Self-Defense/Assertiveness Training, Women's Victimization History, and Psychological Characteristics. *Violence Against Women* 10 (5), 479-497.
- Brodsky, SL (1976). Sexual Assault: Perspectives on Prevention and Assailants. Walker, MJ & Brodsky, SL (eds.): *Sexual Assault: the Victim and the Rapist*. Lexington, MA, Lexington Books. 1-8.
- Brousse, M. (2005). *Les racines du judo français: histoire d'une culture sportive*. Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux.
- Brownmiller, S. (1975; 1976). *Against Our Will: Men, Women and Rape*. Harmondsworth, UK, Penguin Books.
- Cahill, Ann J. (2009). In Defense of Self-Defense. *Philosophical Papers* 38 (3), 363-380.
- Cautiaert, S. (1999). *De D/wonderjaren van Refleks 1983 - 1999*. Anvers, Refleks.
- Cermele, JA (2004). Teaching Resistance to Teach Resistance: The Use of Self-Defense in Teaching Undergraduates about Gender Violence. *Feminist Teacher* 15 (1), 1-15.
- Coderre, C. & Hart, J. (2003). Pratiques d'intervention féministe auprès des femmes survivantes d'agression à caractère sexuel: le contexte franco-ontarien. *Reflets* 9(1), 186-210.
- Dorlin, E. (2017). *Se défendre. Une philosophie de la violence*. Paris, La Découverte.
- Dunbar-Ortiz, R. (2001). *Outlaw Woman: A Memoir of the War Years, 1960-1975*. San Francisco, CA, City Light Books.
- Fahs, B.; Hunter, AG & Steward, AJ (2015). The Body Revolt: The Impact and Legacy of Second Wave Corporeal Embodiment. *Journal of Social Issues* 71(2), 386-401.
- Freedman, EB (2013). *Redefining Rape: Sexual Violence in the Era of Suffrage and Segregation*. Cambridge, MA, Harvard University Press.
- Gavey, N. (2005). *Just Sex? The Cultural Scaffolding of Rape*. New York, Routledge.
- Godfrey, E. (2009). Stranglehold on Victorian Society. *History Today* July 2009, 54-59.
- Godfrey, E. (2013). *Femininity, Crime and Self-Defence in Victorian Literature and Society: From Dagger-Fans to Suffragettes*. Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- Graff, S. (1997). *Kampfkunst ist mein Leben*. Ohms, C. (ed.) *FrauenKampfKunst: ein Wegweiser*. Berlin, Orlanda Frauenverlag.
- Hasday, LR (2001). What the Violence Against Women Act Forgot: A Call for Women's Self-Defense. *Yale Journal of Law and Feminism* 13(4), 175-193.
- Hickey, G. (2011). From Civility to Self-Defense: Modern Advice to Women on the Privileges and Dangers of Public Space. *Women's Studies Quarterly* 39 (1+2), 77-94.
- Hollander, JA (2009). The Roots of Resistance to Women's Self-Defense. *Violence Against Women* 15(5), 574-594.
- Hollander, JA. (2005). Challenging Despair: Teaching About Women's Resistance to Violence. *Violence Against Women* 11(6), 776-791.
- Jackson, S. (1993). Representing Rape: Model Mugging's Discursive and Embodied Performances. *The Drama Review* 37(3), 110-141.
- Law, V. (2011). Where Abolition Meets Action: Women Organizing Against Gender Violence. *Contemporary Justice Review* 14(1), 85-94.
- Looser, D. (2010). Radical Bodies and Dangerous Ladies: Martial Arts and Women's Performance, 1900-1918. *Theatre Research International* 36(1), 3-19.
- Malmstedt, J. (1995). *Jujutsuns väg - fran självförsvar till idrott*. Stockholm, Informationsförlaget.
- McCaughey, M. (1997). *Real Knockouts: The Physical Feminism of Women's Self-Defense*. New York and London, New York University Press.
- McCaughey, M. (2013). Victim Vaginas: The V-Day Campaign and the Vagina as Symbol of Female Vulnerability. *Women's Studies* 42 923-935.
- Medea, A. & Thompson, K. (1974; 1975). *Against Rape. First British Commonwealth edition 1975*. London, Peter Owen Ltd.
- Ohms, C. (ed.; 1997). *FrauenKampfKunst: Ein Wegweiser*. Berlin, Orlanda Frauenverlag.
- Rich, J. (2010). Ida Vera Simonton's Imperial Masquerades: Intersections of Gender, Race and African Expertise in Progressive-Era America. *Gender & History* 22(2), 322-340.
- Rouse, WL (2017). *Her Own Hero. The Origins of the Women's Self-Defense Movement*. New York, New York University Press.
- Rouse, W. & Slutsky, B. (2014). Empowering the Physical and Political Self: Women and the Practice of Self-Defense, 1890-1920. *Journal of the Gilded Age and Progressive Era* 13(4), 470-499.
- Russel, DEH (1975). *The Politics of Rape: The Victim's Perspective*. New York, Stein & Day.
- Searles, P. & Berger, RJ (1987). The Feminist Self-Defense Movement: A Case Study. *Gender & Society* 1(1), 61-84.

- 
- Seith, C. & Kelly, L. (2003). *Achievements Against the Grain : Self-Defence Training for Women and Girls in Europe*. London, London Metropolitan University.
- Senn, CY; Eliasziw, M.; Barata, PC; Thurston, WE; Newby-Clark, IR; Radtke, HL & Hobden, KL (2015). Efficacy of a Sexual Assault Resistance Program for University Women. *New England Journal of Medicine* 372(24), 2326-35.
- Showa, N. (1914; 2017). *Self-Defense for Women*. Middletown, DE, Eric Michael Shehan.
- Svinth, JR (2001). The Evolution of Women's Judo, 1900-1945. *Journal of Alternative Perspectives* [en ligne] Disponible à: http://ejmas.com/jalt/jaltart_svinth_0201.htm [Consulté le 26/01/16]
- von Lohmann, F. (1995). Single-Sex Courses, Title IX, and Equal Protection: The Case for Self-Defense for Women. *Stanford Law Review* 48(1), 177-216.
- 

Contactez-nous :

Garance ASBL

Rue Royale 55, 1000 Bruxelles
Tél. +32 (0)2/216.61.16
info@garance.be

www.garance.be

